



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question au Gouvernement n° 225

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Pascal Terrasse.

M. Pascal Terrasse. Madame le ministre de la jeunesse et des sports, vous avez réuni le week-end dernier à Marly-le-Roi, en présence du Premier ministre et de plusieurs membres du Gouvernement, 350 jeunes pour mieux comprendre leurs attentes et définir avec eux une politique de la jeunesse. Cette rencontre nationale faisait d'ailleurs suite à plusieurs rencontres locales. Vous avez ainsi envoyé un signal fort, montrant que vous êtes tout autant ministre de la jeunesse que ministre des sports.

Au cours des discussions qui ont eu lieu pendant ces rencontres, les jeunes vous ont interpellée sur nombre de sujets d'inquiétudes et d'insatisfaction. Il vous revient, madame la ministre, d'aller plus loin que le constat et de prendre des mesures concrètes. Pouvez-vous préciser le sens de votre démarche et nous indiquer les enseignements que vous tirez de cette rencontre sur l'état de notre jeunesse ainsi que vos priorités d'action ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des relations avec le Parlement.

M. Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement. Monsieur le député, absente pour des raisons indépendantes de sa volonté, Mme Marie-George Buffet m'a demandé de répondre à votre question.

Les rencontres nationales de la jeunesse, qui se sont déroulées le week-end dernier, ont été précédées par 1 700 rencontres locales auxquelles ont participé plus de 100 000 jeunes.

Par cette initiative, il ne s'agissait pas de procéder à une nouvelle consultation des jeunes sur leur situation et leurs problèmes. En effet, chacun les connaît et il n'est pas besoin de réunir les jeunes pour connaître leurs difficultés, liées à leurs études, à leur emploi, à leur logement, à des problèmes de santé et aux discriminations dont ils sont victimes.

Ce gouvernement s'est d'abord efforcé de répondre concrètement aux questions des jeunes qu'il a souhaité écouter, et cela par des mesures précises.

Nous n'avons pas inventé ces mesures. Nous les avons construites avec les jeunes et leurs associations. S'est exprimée partout une formidable volonté de participer à la vie publique, de donner une opinion, d'être écouté. Et le fait que le Premier ministre et six membres du Gouvernement aient participé à un débat direct devant les jeunes et leurs associations réunies le week-end dernier a été ressenti comme un signe fort...

M. Jean-Michel Ferrand. Parlez-nous des mesures !

M. le ministre des relations avec le Parlement. ... vis-à-vis des jeunes qui étaient ainsi considérés comme des citoyens à part entière.

M. Laurent Dominati. Vous les utilisez !

M. le ministre des relations avec le Parlement. Ces rencontres ont abouti à des résultats.

M. Thierry Mariani et M. Patrick Ollier. Lesquels ?

M. le ministre des relations avec le Parlement. A partir de leurs propositions, plusieurs ministères se sont mis au travail.

M. Thierry Mariani. Ah ?

M. le ministre des relations avec le Parlement. Nous avons abouti à une cinquantaine de mesures précises...

M. Patrick Ollier. Lesquelles ?

M. le ministre des relations avec le Parlement. ... qui répondent à leurs objectifs.

Premier objectif: améliorer le bien-être physique et moral des jeunes...

M. Patrick Ollier et M. Robert Pandraud. Comment ?

M. le ministre des relations avec le Parlement. ... ainsi que leurs conditions de vie quotidiennes...

M. Patrick Ollier. Comment ?

M. le ministre des relations avec le Parlement. ... comme le transport, l'accès au sport, aux loisirs et à la culture. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. Jean-Michel Ferrand. Cinéma !

M. le ministre des relations avec le Parlement. Manifestement, la jeunesse n'intéresse pas l'opposition.

(Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

Deuxième objectif: créer les conditions d'une véritable citoyenneté des jeunes...

M. Patrick Ollier. Lesquelles ?

M. le ministre des relations avec le Parlement. ... en multipliant les lieux d'écoute, de proposition et de participation.

Enfin, troisième objectif: améliorer les conditions d'étude et de formation. Le ministère de l'éducation nationale a présenté des projets. Un grand nombre de ces mesures seront arrêtées tout au long de l'année 1998.

M. Patrick Ollier. Lesquelles ?

M. le ministre des relations avec le Parlement. Au niveau national et départemental, des commissions de jeunes suivront la mise en oeuvre de ces mesures.

En conclusion, le Gouvernement a pleinement conscience des responsabilités qu'a fait naître le succès de ces rencontres.

M. Jean-Michel Ferrand. Une farce !

M. le ministre des relations avec le Parlement. Il affirme sa volonté de tenir ses engagements sur ce sujet comme sur les autres. Ne vous en déplaie ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 225

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : relations avec le Parlement

Ministère attributaire : relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 1997, page 6748

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 décembre 1997